

REUNION PLENIERE TRIMESTRIELLE PUBLIQUE du CONSEIL CITOYEN ST HUBERT le 15/12/2017

Cantine de l'école Louis Pergaud (GS19) à 19H30

1) ACCUEIL :

M. Jean-Claude Vivet, président, remercie toutes les personnes présentes, et énumère les noms des personnalités excusées, soit :

- M. Thomas Michaud, sous-préfet
- Mme Marjolaine Meynier-Millefert, députée
- Mme Cathy Simon, conseillère départementale
- M. Jean Papadopulo, président de la CAPI
- M. Alain Jurado, maire de L'Isle d'Abeau
- Mme Cécile Femmelat, élue
- Mme Ingrid Noyaret-Harscoët, agent mairie et CCAS
- M. Bruno Lioger, agent mairie politique de la ville
- M. Loïc Bertaud, agent mairie et CCAS
- M. Noël Lentillon, agent mairie cadre de vie
- Mme Florence Picard, agent mairie communication
- Mme Nathalie Delon, directrice adjointe du Centre Social Colucci
- M. Roger Mahieu, jardinier/animateur CCAS
- M. Olivier Denisse, bailleur SDH
- Mme Magali Contamin, bailleur SEMCODA

Puis, M. Vivet présente le bureau du Conseil Citoyen :

- Président : Jean-Claude Vivet
- Vice-président : Doua Keita, excusé
- Trésorière : Gemma Violo
- Trésorière-adjointe : Véronique Pernet
- Secrétaire : Josiane Mariotte
- Secrétaire-adjointe : Nafissatou Bangoura, excusée

ainsi que les membres présents dans la salle :

Gustave Sadin, Jean-Michel Faye, André Viard, Jean-Louis Oms

Jean-Claude donne ensuite quelques informations sur le conseil citoyen:

- Changement dans le statut du conseil citoyen de St Hubert : mise en association loi 1901 le 26 août 2017, adoption des statuts et du règlement intérieur, déclaration en préfecture et enregistrement le 9 septembre
- Volonté d'ouvrir les réunions plénières trimestrielles au public (à l'image des conseils municipaux) et, spécialement au cours de cette première plénière, de rencontrer les élus concernés par le contrat de ville signé entre la CAPI et l'Etat et le projet de renouvellement urbain du quartier de St Hubert.

Josiane énonce l'ordre du jour, et demande à chacun de participer aux échanges au cours de la réunion pour demander des éclaircissements ou enrichir nos connaissances, dire quelle pourrait être sa possible contribution, voire sa participation à l'œuvre que nous menons sur le quartier.

En tant que secrétaire de séance, Josiane prend des notes en vue de rédiger le Compte Rendu de la réunion, lequel paraîtra sur le site Internet de la Mairie. D'autre part, une feuille, déposée sur une table près du buffet, est à disposition des personnes intéressées qui voudraient suivre nos activités, pour qu'elles puissent y laisser leurs coordonnées.

2) ACTIVITES DU DERNIER TRIMESTRE :

- Trimestre très chargé qui a commencé par la réunion de l'assemblée générale constitutive de notre association le 26 août dernier, aboutissement d'une grosse année de réflexion et de travail sur la structuration du conseil citoyen. Le passage en association loi 1901, choisi par les membres du conseil, a été motivé par leur désir d'une plus grande lisibilité et indépendance dans les actions. Cet engagement fort des membres qui souhaitent mettre en œuvre toute leur énergie pour aider le quartier de St Hubert à grandir..... Le conseil citoyen continue à travailler, comme par le passé, avec les référents des institutions mais est ainsi devenu autonome sur les plans décisionnel, juridique et financier.

- En même temps que la mise en association, adoption de notre logo avec ses petits personnages qui se tiennent par la main et de notre slogan : « Ensemble, agissons pour notre quartier »

- Le 9 septembre, participation au forum des associations de la commune avec un stand propre au conseil citoyen. Contact avec les habitants, information sur nos activités.

- Le 11 octobre, participation aux côtés de la CAPI et de la mairie et en présence de nombreux élus à l'inauguration de la « Maison du projet » place du Triforium. Début des permanences du conseil citoyen dans ce nouveau lieu d'accueil au cœur du quartier.

- Le 18 novembre, organisation dans le cadre de notre projet « démocratie florale » d'un « marché aux fleurs » sur la place du Triforium.

Aussi, au cours de ce trimestre :

- Actions de formation pour les membres du conseil citoyen :

- ✓ Formation à la bureautique pour trois membres dont la secrétaire et la trésorière au cours de stages proposés à Bourgoin Jallieu par le Secours Catholique
- ✓ Formation à la « dynamique associative » proposée à tous les conseils citoyens par la CAPI et dispensée par l'association ANCIELA

- Participation à de nombreuses réunions de travail proposées par la mairie ou les institutions : relance de la « gestion urbaine de proximité » ; « assises citoyennes » et réflexion sur la démocratie participative ; consultation nationale sur la « Police de Sécurité du Quotidien » ; conférence sur « l'architecture lilôte du XX ème siècle ».

- Participation à plusieurs rencontres initiées par la Fondation de France : « Tissage d'initiatives », dont l'objet est d'accompagner les personnes ou associations dans le lancement de projets personnels ou collectifs.

- Participation à des séminaires organisés par le Centre de Ressources pour le Développement Social Urbain - CR-DSU - (devenu récemment « Labo-Cités ») : « la place du sport dans les contrats de ville » ; « artisanat, commerces de proximité et quartiers fragiles » ; « accompagner l'émergence d'activités à partir de bâtiments vacants, réutilisation des friches urbaines » ; prochainement :

« renouvellement urbain, nouveaux enjeux, nouvelles pratiques ». Tous sujets en rapport étroit avec nos préoccupations sur le quartier de St Hubert et notre activité.

- Participation à la préparation en cours de la programmation 2018 du contrat de ville de la CAPI.

- Enfin, grand défi lancé à l'occasion du Téléthon 2017 : « Mille bougies pour la vie, mille bougies pour la ville... », ayant abouti à l'illumination du centre du quartier de St Hubert le 9 décembre au soir et le service de vin chaud et d'une soupe à l'oignon.

En conclusion, un trimestre très « actif » qui montre le dynamisme de notre conseil citoyen et sa volonté d'engagement dans tous les domaines qui touchent à la vie, à l'attractivité et à la dynamisation du quartier.

3) PROJETS POUR 2018 :

Introduction par Jean Claude :

Une nouvelle année va commencer. C'est déjà la 3^{ème} du contrat de ville dont la durée est de 5 ans. Il nous paraît important que les habitants et usagers du quartier commencent à entrevoir les effets des actions menées dans le cadre de la politique de la ville. Il faut passer de la réflexion à l'action. Le conseil citoyen est prêt à l'action.

En 2018, nous continuerons à travailler sur différents projets déjà mis en route en 2016 et 2017. Mais nous orienterons et accentuerons notre travail en direction de projets structurants pour le quartier et qui concernent la rénovation urbaine et l'amélioration du cadre de vie, le soutien et la dynamisation du commerce de proximité, la création d'emploi et le développement de l'activité économique principalement au bénéfice des résidents.

Ce programme est ambitieux mais il est nécessaire :

- ✓ Car les résidents en ont besoin : ils sont las d'attendre et de voir l'image de leur quartier se dégrader, beaucoup espèrent un accès à plus de mobilité et à l'emploi.
- ✓ Car les commerçants en ont besoin : beaucoup déplorent le manque d'attractivité du quartier et projettent de quitter les lieux.
- ✓ Car la ville de L'Isle d'Abeau a besoin, à travers les opérations de rénovation mais aussi des opérations de développement urbain périphériques bien coordonnées, de construire et faire battre son cœur sur ce secteur dont la vocation originelle était d'être le « centre de la ville ».

Nos projets pour 2018 sont entièrement orientés dans cette direction. En voici la présentation, d'abord les projets qui s'inscrivent dans le prolongement d'actions déjà engagées, puis les nouveaux projets structurants évoqués précédemment.

Présentation des projets :

- Poursuite du projet « démocratie florale » : fort de la réussite de cette opération en 2016 et 2017, il a été décidé de la prolonger et la renforcer en 2018. Celle-ci restera portée par la commune que nous continuerons à accompagner dans un travail de co-construction. Notre volonté est de participer à toutes les décisions concernant les orientations du projet, sa mise en œuvre et son évaluation, la gestion de son budget.

Nous souhaitons une amplification de ce programme de fleurissement en 2018 avec notamment, aux côtés des acteurs déjà impliqués, la participation des commerçants et services privés ou municipaux installés sur le quartier, des écoles du quartier avec un programme pédagogique et de plantation d'un massif devant ou à proximité de chaque établissement. Nous souhaitons aussi une implication plus

large (plus d'immeubles concernés) et plus forte des habitants (organisation d'un collectif avec si possible intervention d'un agent pour le conseil et l'animation).

Nous voulons enfin inscrire le « marché aux fleurs » lancé en cette fin d'année dans un rituel qui marquera chacune des saisons lors du renouvellement des plantations. L'objectif étant de créer et pérenniser des occasions de rencontre sur le centre du quartier.

- Reprise en main du projet concernant l'étude de la réhabilitation d'un marché dans le centre du quartier. Nous avons repris à notre compte et déposé ce projet dans le cadre de la programmation 2018 du contrat de ville. La demande des habitants est forte. Il convient de canaliser cette demande, de la préciser et de vérifier la faisabilité et les orientations à donner à ce projet dans le cadre d'une grande concertation avec tous les partenaires d'une telle entreprise, notamment les commerçants installés et les marchés existants sur l'agglomération, les services de la ville. Des orientations particulières ont déjà été avancées concernant ce marché : dimension écologique et participative, appel à des producteurs locaux, circuits courts, création d'animations et de lien social entre les usagers.

- Mise en place d'un réseau d'échange de biens, services et savoirs sur la commune (L'Isle Entraide) à l'image des « SEL » ou autres structures existantes dans de nombreuses cités alentour. Un travail déjà important a été réalisé en 2017 pour construire ce réseau en partenariat avec le service social du Département, la Sauvegarde et le CCAS de L'Isle d'Abeau. Les statuts, la charte et le règlement intérieur d'une nouvelle association sont prêts. Une réunion de lancement du projet aura lieu avec les habitants début février. Le but est que les habitants s'approprient ce réseau et le fasse fonctionner. Le conseil citoyen aidera à la mise en route de l'association. Mais, comme les autres partenaires, il se retirera du projet dès que sa gestion par un collectif d'usagers sera effective. Il faut d'ailleurs noter que le champ de ce projet dépasse le périmètre du quartier prioritaire de St Hubert. De ce fait le conseil citoyen n'a pas vocation à le gérer. Il se contente d'être initiateur et de favoriser sa mise en route.

- Développement d'un programme de démocratisation de la lecture avec l'opération « Lire en L'Isle ». Il s'agit de mettre en place en différents emplacements sur la commune des « bibliothèques de rue » pour favoriser la diffusion de livres et des échanges entre les habitants. Des réalisations de ce type ont déjà un certain succès dans de nombreuses communes.

Pour ce projet qui a aussi vocation à s'étendre sur l'ensemble de la commune le conseil citoyen ne veut jouer que le rôle d'initiateur et facilitateur de la démarche. Il a déjà réalisé à l'aide d'un ancien réfrigérateur un prototype en 2017 accessible devant la Maison du Projet, place du Triforium. La mise en place d'autres contenants sera poursuivie en 2018 avec notamment la participation de la résidence seniors « La Girandière », l'association « L'Oiseau Bleu », le Centre social. Chaque implantation devra être prise en charge par un intervenant déclaré qui en assurera la responsabilité, l'approvisionnement, la gestion et l'entretien, le maintien en état. A moyen terme, ce réseau de bibliothèques de rue pourrait être géré par l'association qui va être créée pour le projet L'Isle Entraide.

Le conseil citoyen a pris fin 2017 des contacts avec les jeunes du quartier et les animateurs du pôle jeunesse et souhaite réaliser avec eux une implantation sur le centre du quartier de St Hubert avec l'objectif d'une prise en charge par les jeunes en autogestion.

Autour de ces implantations pourraient se développer dans un deuxième temps des animations à caractère éducatif et pédagogique autour du livre et de la lecture.

- Un autre souhait du conseil citoyen est de travailler sur le thème de la mobilité pour aider les habitants qui n'en ont pas les moyens à se procurer un véhicule et à l'entretenir à moindres frais. Le projet d'une « plateforme de mécanique solidaire et participative » a été évoqué à plusieurs reprises en 2017 au cours de réunions de travail. Une démarche est en cours auprès de la CAPI et des

principales communes de l'agglomération (Bourgoin Jallieu, Villefontaine et L'Isle d'Abeau) par l'association Solidarauto 38 qui gère un garage solidaire à Echirolles et souhaite depuis plusieurs années implanter un garage de ce type sur le Nord Isère. Les quatre conseils citoyens de l'agglomération appuient et relaient cette démarche.

De même des initiatives sont en cours pour développer sur la commune de L'Isle d'Abeau des actions en faveur de l'usage et l'entretien du « deux roues », à l'image de l'atelier « Osez l'vélo » mis en place à Bourgoin Jallieu.

- Autres projets structurants ou orientations du conseil citoyen de St Hubert pour 2018:

- ✓ Il y a d'abord toutes les actions qui doivent être lancées autour du projet de rénovation urbaine du quartier et de développement coordonné des projets alentour (constructions sur la « réserve 2000 », aménagement du parc de St Hubert, réhabilitation des locaux de l'ex-restaurant universitaire, nouveau Millénium....) sans oublier le vœux de la municipalité mais aussi du conseil citoyen de mettre en œuvre à travers ces projets toutes actions susceptibles de favoriser le développement sur St Hubert d'un véritable « cœur de ville » accueillant, attractif et rayonnant organisé autour d'un commerce de proximité dynamisé et l'implantation de nouveaux services. Dans cette réflexion, il ne faut pas oublier de s'interroger et rechercher des solutions pour réhabiliter les friches universitaires qui défigurent le secteur et trouver des réaffectations à tous les locaux de commerces ou de bureaux vacants sur la place du Triforium. Enfin travailler au développement ou l'implantation d'activités artisanales ou de services sur ce centre pour le rendre plus vivant.

Un travail énorme est à entreprendre.

Le conseil citoyen a déjà fait sa part en 2017 d'abord en se formant (stage d'une semaine à Paris à l'Ecole du Renouveau Urbain) puis en formulant des avis détaillés et argumentés sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, sur le premier rendu des études lancées par la commune et la CAPI sur le quartier prioritaire concernant le commerce, le stationnement et le cadre de vie, enfin sur le projet de construction et le permis de construire des premiers nouveaux logements sur la réserve 2000 (Opération NOAHO).

Ce travail de fond est resté trop unilatéral à notre goût en 2017, malgré nos demandes de rencontres répétitives avec les institutions. Nous espérons que des échanges constructifs sur ces sujets pourront avoir lieu dès début 2018 avec les instances communales et intercommunales.

Nous insistons aussi pour que soit très rapidement remis en ordre de marche le groupe de « Gestion Urbaine de Proximité » qui devrait permettre une action concertée entre tous les acteurs du quartier d'une part pour gérer et traiter en temps réel les problèmes de fonctionnement actuels, d'autre part étudier et formuler des avis sur tous les projets futurs neufs ou de rénovation afin de se prémunir contre toute intervention mal adaptée à la situation locale.

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, qui aura à se prononcer sur les projets et qui les aidera financièrement, a des exigences fortes dans ce domaine. Elle veut notamment éviter des investissements lourds sur des quartiers qui, faute de gestion urbaine adaptée et pérenne, retrouveraient rapidement leur état de dégradation antérieur.

- ✓ Un autre chantier immense sur lequel le conseil citoyen commence à s'investir concerne plus particulièrement le volet économique du contrat de ville et du projet de renouvellement urbain. Il s'agit de travailler sur les actions à mener sur le quartier de St Hubert pour créer localement de l'emploi, favoriser l'insertion professionnelle, soutenir et développer le commerce de proximité actuellement en pleine incertitude, ouvrir des locaux pour encourager la création d'entreprises et l'implantation d'artisans.

Notre participation au forum national des conseils citoyens en novembre 2016, au stage de l'Ecole du renouvellement Urbain en début 2017, aux séminaires organisés ce dernier

semestre par Labo-Cités, nos recherches d'informations sur les réseaux du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), de la Fédération des Centres Sociaux et de divers autres organismes nous conduisent à penser que des solutions existent (de nombreux exemples de réalisations tentées et souvent réussies) et qu'avec de la conviction et l'énergie additionnées de chaque partenaire du contrat de ville elles pourraient être appliquées à notre quartier et lui donner des chances de réussir :

- Mise en place au niveau communal d'un animateur du commerce local (personne ressource référente), appel à un organisme ad hoc (par exemple l'EPARECA, établissement public mis en place par l'Etat pour promouvoir et gérer la réhabilitation et la requalification des centres commerciaux dans les quartiers prioritaires), appel éventuel à un opérateur foncier (EPOA ?)
- Entente avec les propriétaires de locaux vacants, rachat de locaux, exercice d'un droit de préemption.....pour résorber les friches urbaines et restructurer ces espaces tout en facilitant leur utilisation pour de nouvelles activités.
- Intégration des friches urbaines dans un projet global d'aménagement
- Mise en place de baux dérogatoires de courte durée
- Commerces éphémères, boutiques à l'essai....
- Création d'une pépinière d'entreprise, de locaux pour le lancement de start-up ou nouvelles activités.
- Emplois francs, incitations fiscales, fonds spéciaux (FISAC, FEDER)
- Signalétique adaptée

- Budgets prévisionnels du conseil citoyen pour ces projets (voir pièces jointes en annexe):

- ✓ Présentation du budget prévisionnel pour le projet de réhabilitation d'un marché
- ✓ Présentation du budget prévisionnel de fonctionnement du conseil citoyen

Ces budgets ont été établis par le comité de gestion. Des fiches ont été déposées le 20 novembre auprès de la CAPI pour instruction dans le cadre de la programmation 2018 du contrat de ville.

Il est demandé à tous, particulièrement aux élus, de soutenir ces budgets afin qu'ils puissent être adoptés lors du comité de pilotage du contrat de ville en mars 2018.

Conclusion de Jean Claude :

C'est donc, pour le conseil citoyen de St Hubert qui va vivre sa première année de fonctionnement en autonomie un programme de travail conséquent. Chacun est motivé.

Il ne reste qu'à souhaiter et espérer qu'en cette nouvelle année:

- Les effectifs du conseil citoyen pourront se renforcer (Appel aux habitants, associations et acteurs locaux présents dans la salle)
- L'organisation de la concertation et de la démocratie participative s'enrichira et la co-construction deviendra le principe fédérateur de l'action entre tous les partenaires du renouvellement urbain local.
- Le soutien du conseil citoyen par les élus départementaux, régionaux, nationaux se manifesterà ou se renforcera autour de ces actions

4) ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :

Après avoir rappelé aux intervenants d'avoir à se présenter avant de prendre la parole, Jean-Claude demande aux élus s'ils veulent intervenir.

Mme Véronique Verdel, et Céline Goichot prennent la parole. Elles vont suivre ensemble le projet NPRU (la rénovation urbaine). 2018 sera une année riche en réflexions et en co-construction, avec la signature souhaitée en fin d'année d'une convention entre la CAPI et l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Présence dans la salle d'autres conseillers municipaux : M. Rédoine Billaud et M. Luc Bidaud

Puis, Jean-Claude propose à M. Lanfray, délégué de M. le Préfet, s'il veut dire quelques mots: **"Rien ne change par rapport à l'année passée en ce qui concerne la participation de l'Etat aux budgets de fonctionnement des conseils citoyens, mais une réflexion est en cours pour donner un autre nom à cette contribution"**

Mme Florence Guillaud, habitante de Fondbonnière pose la question suivante : **" Que faire pour qu'il n'y ait plus d'adolescents ni d'adultes dans la rue ? Pour leur trouver un emploi ? une formation ?"**

Réponse de Jean-Claude : **"Le Conseil Citoyen est à l'écoute des besoins des habitants et fait des propositions mais les décisions appartiennent aux collectivités"**.

M. Jack Buono, retraité habitant de la résidence du Cardo et qui a fait partie de l'union commerciale UICA, pose la question : **" Comment relancer les commerces ? "**

Réponse de Jean-Claude: **"Déjà nous les contactons, nous sommes à l'écoute de leurs problèmes. Le Conseil Citoyen les fera participer à nos activités, notamment au fleurissement du quartier dans le projet Démocratie Florale. Notre objectif est de les intégrer et d'essayer de les garder sur le quartier. Un marché est une excellente idée pour attirer les clients et renforcer l'attractivité des commerces".**

"Notre souhait est de réutiliser les bâtiments et locaux vacants du quartier. Nos rencontres au sein du CR DSU (Centre de Ressources pour le Développement Social Urbain, devenu Labo Cités), nous ont fait découvrir des démarches positives au sein de certaines communes pour **faire "revivre" des rues"**.

M. Jack Buono : **"Un besoin d'emplacements pour y implanter des commerces demandés : une mercerie, une laverie, un pressing par exemple"**.

Réponse de Jean-Claude : **"Deux locaux sont disponibles : l'ancienne boulangerie, et l'ancienne auto-école à côté de l'Espace Jeunesse Emploi, et le local siège de la SDH qui est peu occupé et pourrait peut être se relocaliser en étage"**.

"NOHAO, nouveau projet immobilier propose 700m² de locaux le long de la nouvelle place prévue vers la Médiathèque. Le Conseil Citoyen s'est manifesté à propos de ce projet d'implantation sur l'Espace 2000, et lance un appel à la commune et à la CAPI à ce sujet : comment ne pas « déshabiller » le Triforium pour « habiller » ce nouveau programme. Le **Conseil Citoyen voudrait travailler en « co-construction » avec les collectivités sur ce sujet.**

Jean-Michel Faye, membre du conseil: **" Difficulté à faire venir des commerçants, exemple des locaux vides en attente bd de Fondbonnière (opération NEXITY)"**.

M. Jack Buono propose **"de démolir l'immeuble Décumanus en descendant depuis LIDL, et d'y installer des commerces en rez de chaussée jusqu'à l'ancienne boulangerie"**.

Il rapporte aussi le ressenti de MMA (la compagnie d'assurance où travaille son épouse), **"déçue par L'Isle d'Abeau"**.

M. Edouard Piazza déplore le manque de parkings.

Réponse de Jean-Claude : **"Le Conseil Citoyen y travaille dans le cadre du NPRU"**.

Jean-Michel Faye : **" Il y a une volonté de la commune de faire du quartier St Hubert le Centre de L'Isle d'Abeau. Mais, il y a "bi-polarité" entre la Bourg et notre quartier. Il est important de connaître les engagements de la commune et surtout ceux de M. le Maire sur ce sujet"**.

M. Boulch, habitant de La Girandière : **" Le village restera toujours le coeur du village"**.

Réponse de Jean-Michel : **"Le marché du bourg est mal situé, difficulté pour se garer, et mêmes problèmes pour les commerçants"** .

Réponse de Jean-Claude : **"Le quartier St Hubert est très dense, pourquoi n'arriverions-nous pas aussi à faire vivre un marché sur ce secteur?"**

M. Boulch : **" Il y a 20 ans, le marché du Triforium était effectif"**.

Réponse de Jean-Michel : **"Le passé c'est le passé. Ici, tout est basé sur Carrefour et les galeries marchandes en pied de plateau. A Bourgoin Jallieu, ville pourtant bien fournie en grandes surfaces, le marché du dimanche voit de nombreux chalands et acheteurs. Les marchés amènent du monde"**.

M. Dalmaz, habitant du vieux village, mais qui achète son journal au Triforium interroge : **"Quel niveau d'implication du Conseil Citoyen dans les différents projets ? "**

Réponse de Jean-Claude : **"Lors de l'inauguration de la Maison du Projet, beaucoup d'informations ont été données. Le Conseil Citoyen a déjà émis de nombreux avis sur l'urbanisme, le commerce, le stationnement, les équipements, la mobilité mais les décisions ne lui appartiennent pas"** .

M. Dalmaz : **" Le projet NOHAO fait t'il parti du renouvellement urbain ?"**

Réponse de Jean-Claude : **«NON, mais c'est une volonté de la commune de traiter en coordination le projet de la réserve 2000 et le projet de renouvellement urbain de St Hubert. Le Conseil Citoyen suit la même orientation ».**

Réponse de Jean Michel: **"Le Conseil Citoyen est une force de proposition, d'investigation. Il ne décide rien à la place des élus, lesquels sont décisionnaires"**.

M. Luc Béraud, conseiller municipal, veut connaître les motifs de satisfaction et d'insatisfaction, du Conseil Citoyen.

Réponse de Jean-Claude : " **besoin de renforcement de ses effectifs, travailler" en co-construction, c'est à dire être partenaire du contrat de ville, de la NPRU, construire une démarche structurée ensemble avec le Conseil Départemental, la Région, etc...."**

Intervention de Jean-Michel : "**Les Grands Institutionnels doivent faire notre publicité**".

Applaudissements dans l'assistance.

M. Rédoine Billaud : "Les élus sont des citoyens de l'Isle d'Abeau, ville populaire. Il y a un malaise au Triforium (des habitants, des commerçants sont partis), manque de places de parkings. Oui, nous y sommes sensibles, mais il faut du temps au temps. **Ce coeur de ville, il faut qu'il existe, on y travaille.**"

M. Rédoine Billaud : "**Il faut être dans la concertation jusqu'au bout**".

Intervention de Jean-Claude : "**Le Conseil Citoyen, mis en place par l'Etat et la Mairie, se réunit et fait un travail de fond**".

L'échange avec l'assistance s'étant interrompue, Jean-Claude demande à tous : "**Le Conseil Citoyen vous intéresse t'il ? Sommes-nous dans la bonne direction ?**" **OUI**

Un membre du Conseil citoyen de Villefontaine veut des précisions sur les projets communs aux quatre conseils.

Réponse de Jean Claude : le conseil citoyen de St Hubert est pour l'instant le seul à avoir proposé des échanges et réunions entre conseils (réunion de janvier 2017). Au cours de cette réunion est née l'idée de défendre ensemble au niveau de la CAPI le projet de garage solidaire présenté par Solidarauto 38. Il faut poursuivre dans ce sens. D'autres projets communs verront peut être le jour.....

4) DELIBERATION :

Après avoir vérifié si le quorum était atteint (8 membres présents + 2 pouvoirs soit 10/13, Jean-Claude propose aux membres du conseil citoyen de voter pour approuver l'énoncé des projets 2018 du conseil citoyen et l'engagement des membres sur ces projets puis les budgets prévisionnels correspondants (budget de fonctionnement et budget spécifique au projet de réhabilitation d'un marché sur le centre du quartier):

Projets 2018 et Budgets prévisionnels sont adoptés à l'unanimité.

5) FIN DE LA REUNION :

Jean-Claude invite les participants à s'approcher du buffet pour le POT de l'AMITIE.

Il indique que la prochaine réunion plénière du conseil citoyen, ouverte au public, aura lieu le 16 mars 2018 au groupe scolaire « Les Fauvettes » (GS 17).

Il rappelle que le conseil citoyen tient des permanences tous les premiers et troisièmes samedi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Maison du Projet, place du Triforium.

Il invite chacun à prendre au fond de la salle le « bulletin d'information n° 2 » du conseil citoyen et indique que les bulletins d'information du conseil citoyen sont aussi sur le site internet de la mairie.

ANNEXES : budgets prévisionnels du conseil citoyen de St Hubert pour 2018

tion n°1 **PROJET "MARCHÉ"**

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 2018

CHARGES		RESSOURCES DIRECTES	
Montant	Montant	Montant	Montant
CHARGES DIRECTES			
80 - Achats	8000	79 - Vente de produits liés de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	6000	74 - Subventions d'exploitation	6000
Autres fournitures	2000	État - préleveur (N/A) (marchés)	
81 - Services extérieurs	200	ACSE	
Locations		Régions	
Entretien et réparation		Départements	
Assurances			
Documentation			
82 - Autres services extérieurs			
Rémunération intercommunales et honoraires		Intercommunalités (EPCI)	
Publicité, publication		Conteur de Ville	
Déplacements, missions		Communes	
Services bancaires, autres		CC, CA, CA, Charente agriculture	
83 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (cotisations)	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes			
84 - Charges de personnel			
Rémunération des personnes		Légion de service et de paiement (ex-ONGSA, emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres primes	
85 - Autres charges de gestion courante		78 - Autres produits de gestion courante	
		Donations, dons matériels ou logés	
86 - Charges financières		78 - Produits financiers	
87 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
88 - Dotations aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES A L'ACTION		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES A L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement		Charges fixes de fonctionnement	
Frais financiers		Frais financiers	
Autres		Autres	
TOTAL DES CHARGES	10000	TOTAL DES PRODUITS	10000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
89 - Emplois des contributions volontaires en nature	1000	87 - Contributions volontaires en nature	1000
90 - Dons en nature	1000	87 - Dons en nature	1000
91 - Aides à l'achat gratuite de biens et services	800	87 - Prestations en nature	800
92 - Prestations	1000	87 - Dons en nature	1000
93 - Personnel bénévole	1000	87 - Dons en nature	1000
TOTAL	10000	TOTAL	10000

La subvention de 3200€ représente 32,00% du total des produits :
(montant attribué/total des produits) x 100.

*Ne pas indiquer les centimes d'euros.
**L'attribution du bénéficiaire est approuvée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et serment lieu de justification. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités bénéficiaires.
***Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.
****Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information quantitative ou à défaut qualitative dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité analytique au pied du compte de résultat.

Page 7 sur 10

tion n°1 **BUDGET "PARTICIPATION"**

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 2018

CHARGES		RESSOURCES DIRECTES	
Montant	Montant	Montant	Montant
CHARGES DIRECTES			
80 - Achats	1400	79 - Vente de produits liés de marchandises, prestations de services	400
Prestations de services	500	74 - Subventions d'exploitation	2000
Achats matières et fournitures	300	État - préleveur (N/A) (marchés)	
Autres fournitures	100	ACSE	
81 - Services extérieurs	200	Régions	
Locations		Départements	
Entretien et réparation			
Assurances			
Documentation			
82 - Autres services extérieurs			
Rémunération intercommunales et honoraires		Intercommunalités (EPCI)	
Publicité, publication		Conteur de Ville	
Déplacements, missions		Communes	
Services bancaires, autres			
83 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (cotisations)	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes			
84 - Charges de personnel			
Rémunération des personnes		Légion de service et de paiement (ex-ONGSA, emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres primes	
85 - Autres charges de gestion courante		78 - Autres produits de gestion courante	
		Donations, dons matériels ou logés	
86 - Charges financières		78 - Produits financiers	
87 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
88 - Dotations aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES A L'ACTION		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES A L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement		Charges fixes de fonctionnement	
Frais financiers		Frais financiers	
Autres		Autres	
TOTAL DES CHARGES	10000	TOTAL DES PRODUITS	10000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
89 - Emplois des contributions volontaires en nature	11000	87 - Contributions volontaires en nature	11000
90 - Dons en nature	1000	87 - Dons en nature	1000
91 - Aides à l'achat gratuite de biens et services	800	87 - Prestations en nature	800
92 - Prestations	1000	87 - Dons en nature	1000
93 - Personnel bénévole	1000	87 - Dons en nature	1000
TOTAL	14000	TOTAL	14000

La subvention de 1300€ représente 10,00% du total des produits :
(montant attribué/total des produits) x 100.

*Ne pas indiquer les centimes d'euros.
**L'attribution du bénéficiaire est approuvée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et serment lieu de justification. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités bénéficiaires.
***Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.
****Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information quantitative ou à défaut qualitative dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité analytique au pied du compte de résultat.

Page 8 sur 10